

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du Mardi 6 décembre 2016

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 4 octobre 2016.

Le conseil est informé des décisions prises par délégation par le Maire : attribution des marchés de travaux de rénovation de l'église catholique / Appel du jugement PLU / Future installation de la fibre optique par ROSACE.

Le conseil demande l'aide du Département pour les travaux de réfection de la voirie rurale nécessaire à la suite des inondations des 24 et 25 juin 2016.

Le conseil approuve l'octroi des subventions suivantes : Paroisse catholique 750 € / Croix rouge 300 € / Donneurs desang 300 € / Coopérative scolaire pour la classe découverte des CM2 du 16 au 21 janvier 2017 : 8 € par jour et par élève.

Le conseil municipal approuve le programme des travaux d'exploitation, et des travaux patrimoniaux et d'accueil du public relatifs à la forêt communale de Westhoffen, au titre de l'exercice 2017. Il approuve l'état prévisionnel des coupes établi par l'ONF, dont les recettes nettes HT sont estimées à 199.160 € et vote les crédits correspondants à ces programmes, conformément au budget prévisionnel établi par l'ONF pour 2017 : 81.009 € HT de frais totaux d'exploitation / 37.450 € HT pour les travaux patrimoniaux.

Le nombre de sièges de conseillers communautaires étant de deux inférieur au nombre de conseillers élus précédant la fusion du 1^{er} janvier 2017, les conseillers municipaux ont procédé à l'élection des trois nouveaux conseillers communautaires. Pierre GEIST, Sylvia MARTIN et Charles QUIRIN sont élus et siégeront en tant que conseillers communautaires de la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le conseil prend acte de la décision de reprendre les études du PLU à partir de la prescription de la révision du POS. Le bureau d'études OTE, maître OLSZAK, et l'ATIP seront chargés de l'élaboration et du suivi des études.

Le conseil municipal prend acte de la décision d'engager une déclaration de projet avec mise en compatibilité du POS afin de permettre la réalisation d'un lotissement aux Breiten. En effet, ce projet vise à permettre une mixité des formes d'habitats et il répond aux enjeux et aux attentes de la collectivité. C'est donc dans un souci d'intérêt général que cette procédure sera lancée.

Le conseil municipal décide d'adhérer à l'ATIP pour la mission d'accompagnement technique en aménagement et urbanisme. L'ATIP sera notamment chargé des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'élaboration du PLU et de la déclaration de projet.

Le conseil prend acte du rapport d'activités 2015 de la communauté de communes des coteaux de la Mossig.

Le conseil décide de recourir à un crédit relais de 400.000 € pour le financement des travaux de construction de la chaufferie bois et du réseau de chaleur.

Pierre STEPHAN informe le conseil du bilan forestier.

Pierre STEPHAN informe les conseillers au sujet du projet de SIVU forestier qui devrait se créer courant 2017 et auquel la commune souhaite adhérer.

Le conseil donne son accord de principe pour la prise en charge du vin d'honneur pour l'assemblée générale des anciens chefs de corps des pompiers qui aura lieu le 29 janvier 2017